

Extraits du procès-verbal de l'assemblée générale Vendredi 17 mars 2017

À la Haute Ecole de travail social et de la santé | EESP | Lausanne
Ch. des Abeilles 14 | CH - 1010 Lausanne

Dix personnes présentes, quatre personnes excusées.

1. **L'ordre du jour** est approuvé.
2. **Le procès-verbal** de l'assemblée générale **2016** est approuvé.
3. **Le rapport annuel** sur l'activité de l'association envoyé à tous les membres ne fait pas l'objet d'une lecture, de question ni de remarque.
4. **Le rapport du trésorier** fait état d'un montant de CHF 2'960.00 pour les recettes provenant exclusivement des cotisations des membres et d'un montant de CHF 2'199.21 et pour les dépenses. C'est le poste des frais de déplacement qui est le plus élevé. La fortune de l'association se monte à Fr. 14.-
L'organe de contrôle représenté par Jean-Marie Fürbringer propose que les comptes 2016 soient approuvés et que l'assemblée donne décharge au trésorier.
5. **Les comptes** sont acceptés à l'unanimité.
6. **La modification des statuts** est acceptée à l'unanimité (voir nouveaux statuts en annexe).
7. **Élection de membres**
Au du comité : Eric Paulus, Marie-Madeleine Zufferey-Sudan, Jean-Marie Fürbringer, anciennement membres au comité élargi, sont élues à l'unanimité et rejoignent donc Jacques Nuoffer, Marie-Jo Aeby et Hubert Varrin.
Au contrôle des comptes : V. M. et S. .H.
8. **Le montant des cotisations** reste inchangé pour 2017 : 25.-, 50.- et 100 francs.
9. **Le budget 2017**, complété par des dons ciblés de CHF 1000. --, est équilibré et se monte à CHF 3'900.-.
10. **Propositions individuelles** : aucune
11. **Objectifs et activités pour 2017**
 - a) **Information à travers communications et actualisation du site**
Poursuivre les activités visant à stimuler les victimes et leurs proches à sortir du silence

b) Projet de publication

Abus sexuels dans l'Église catholique. Les reconnaître, les réparer, les prévenir dans tous les pays par une contribution des expériences acquises par des femmes, des hommes, des victimes et des prélats s'étant engagés pour cette cause.

La première partie présentera les faits et les fondements qui sont à l'origine de la CE-CAR. L'une des références de base est l'analyse de Gabriel Ringlet sur la nécessaire réparation institutionnelle.

La deuxième partie publiera les témoignages et propositions de personnes (victimes, prélats, parlementaires, membres de groupes de victimes de divers pays, etc.) qui ont été confrontées à ce problème et/ou qui sont intervenues et travaillent encore pour que l'Église traite vraiment ces très graves problèmes que sont la pédophilie ou l'éphébophilie perpétrées dans une relation d'autorité religieuse.

Partie 1 à terminer mi-juin. En septembre, octobre Jacques fera la synthèse. Publication en novembre. Un document qui pourrait être publié dans des pays qui ont beaucoup de retard dans ce domaine.

c) Séminaire des diocèses romands

Faire le bilan des informations problématiques sur le fonctionnement des séminaires et intervenir auprès des autorités responsables avec des propositions **d'améliorations**.

d) Projet recherche

JMF, MMZ et EP. Le texte sera soumis sera envoyé aux personnes présentes à l'AG.

12. Divers

Jean-Marie Fürbringer donne les informations suivantes :

- « Au Pérou, il y avait une fraternité, Le Sodalicio de Vida Cristiana, protégée par l'archevêque. Le responsable de cette fraternité, accusé d'abus sexuels est maintenant réfugié au Vatican. 27 prêtres y ont abusé de 67 enfants. Le parlement a essayé de faire une enquête, mais c'est très difficile dans le contexte politique du pays.
- Le Snap avec lequel Jean-Marie est en contact, a connu des changements. La responsable a passé la main à quelqu'un d'autre.
- Daniel Pittet est très attachant. Il propose à Jean-Marie de l'accompagner auprès du Pape François. Ils pourraient rédiger un Memorandum de 4 pages maximum, traduit en espagnol, dans lequel la réalité est décrite telle qu'on la voit, en citant des faits et en parlant de l'hypothèse que François est plein de bonnes intentions mais n'est pas au courant. Le même document pourrait être remis à Mgr Morerod, à des contacts au Pérou, on pourrait le faire traduire dans d'autres langues.

Jacques Nuoffer pose la question de savoir si on se lance dans un groupe de parole ? La discussion ne permet pas de mettre en évidence qu'il y a de la demande. La question reste par conséquent ouverte.

L'assemblée prend fin à 21h40

Marie-Jo Aeby et Jacques Nuoffer

Fey, le 23 mars 2017